



Déclaration préalable au Conseil d'Administration 20 juin 2023

Moins de sobriété financière et une meilleure reconnaissance des agents du Cerema : ça urge !

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,
Monsieur le Directeur Général,

Au menu de ce conseil d'administration, deux sujets majeurs :

- La revalorisation des frais de déplacements
- La stratégie immobilière

La situation économique du pays marquée depuis plus d'un an par une très forte inflation impacte très lourdement la situation financière des agents du Cerema et de l'Etablissement. Pour réaliser à bien leurs activités bénéfiques pour l'Etablissement et vis-à-vis des collectivités territoriales notamment, les agents sont amenés à se déplacer, parfois fréquemment. S'ils se déplacent, ils ont besoin de se restaurer et de trouver un hébergement décent. Or, avec la flambée des prix, ces déplacements sont de plus en plus onéreux.

Romain Vidal, secrétaire régional du groupement des hôtelleries et restaurations explique il y a quelques mois cette flambée des prix par l'augmentation du prix des matières premières et de l'énergie : *"Plus personne n'a de visibilité du marché, ni sur le coût de production. Des prix qu'on avait fixés au ras du plancher aujourd'hui n'existent plus trop et donc on revient à des tarifs du marché. On est sur du 20 à 40% d'augmentation sur certains produits"*

Force Ouvrière relève positivement la réaction du directeur général à réétudier la situation du remboursement des frais de déplacement. Les montants proposés pour ce conseil d'administration sont au niveau de l'hexagone :

- pour l'hébergement : en frais réels plafonnés à **150 €** pour le Grand Paris, **120 €** pour les communes de plus de 200 000 habitants et **90 €** pour les communes de moins de 200 000 habitants.

- pour la restauration : en frais réels plafonnés à un très modeste **20 €**, sans distinction du midi et du soir, soit une augmentation de... **2 %**, bien en-deçà du montant de l'inflation.

Force Ouvrière ne peut que dénoncer une telle sobriété sur les repas imposée par la tutelle. Force Ouvrière revendique une distinction déjeuner-dîner avec **25 €** le midi et **30 €** le soir. Pour l'hébergement dans les villes de moins de 200 000 habitants, Force Ouvrière revendique **100 €** en frais réels plafonnés. En effet, ce montant est réaliste en prenant en compte des villes situées en bordure de littoral, dotées d'un fort potentiel touristique où lorsque l'offre est réduite.

Consciente des contraintes réglementaires, Force Ouvrière profitera de la clause de revoyure de 6 mois pour revendiquer encore un niveau de remboursement réaliste conforme à l'inflation.

Enfin, les agents du Cerema, comme les référents territoriaux, sont amenés de plus en plus à endosser un rôle de VRP auprès des collectivités impliquant des déjeuners professionnels facilitant les collaborations. Le Cerema envisage t-il une enveloppe spéciale pour permettre d'inviter les partenaires ?

Sur le **schéma pluriannuel de stratégie immobilière 2024-2028**, Monsieur le Directeur Général, vous précisez que la « quasi totalité des 180 bâtiments au Cerema sont pourris ». Ces bâtiments datent le plus souvent de l'après-guerre et sont en fait de véritables passoires thermiques. Force Ouvrière n'acceptera pas d'entendre que leur rénovation coûte cher : les dépenses énergétiques sont déjà très élevées. Est il normal que le chauffage des bâtiments, quand il fonctionne, serve davantage à chauffer les moineaux en hiver ? Trouvez-vous logique que des bureaux soient aussi chauds que des saunas en été ? Parmi les chantiers, l'isolation thermique doit faire partie des priorités conformes à la vocation du Cerema d'agir pour le climat. Force Ouvrière exige de la tutelle, si elle se veut cohérente avec la lutte contre le changement climatique , d'agir sur la cause principale en dégagant les moyens financiers indispensables. Ainsi, la vente de foncier sur la période 2024-28 devra servir en majeure partie à financer la modernisation des sites et non à combler le déficit budgétaire. Le Cerema ne doit pas se faire spolier par les appétits de Bercy comme ce fut le cas dans le passé sur Nice. Nous demandons un engagement fort des administrateurs de défendre leur nouvel outil. Force Ouvrière invite, sans attendre, la tutelle à un véritable plan Marshall sur l'isolation thermique des bâtiments, très bénéfique en coût global financier, social et environnemental. Les agents méritent d'avoir des conditions de travail décentes avec des bâtiments modernes. Or, une telle ambition n'apparaît pas dans le budget rectificatif n°2.

Dans le **BR2**, Force Ouvrière demande que la tutelle prenne systématiquement en charge l'ensemble des mesures gouvernementales vis-à-vis des agents. Par ailleurs, ce BR2 note une prise en compte du montant des investissements, en augmentation. Ce montant devrait être pour Force Ouvrière a minima de **15 M€** sans tenir compte des effets de l'inflation. Par ailleurs, il est évoqué le plan national Ponts et celui des Ouvrages d'art des collectivités. Madame la Présidente, vous avez trouvé louable la proposition de Force Ouvrière de pouvoir présenter en CA une opération innovante et FO vous remercie. Force Ouvrière propose une opération concrète portant sur une intervention du Cerema au titre du programme ouvrages d'art au bénéfice de collectivités territoriales.

Le plan de trésorerie 2023 présente des soldes mensuels *a minima* de **122 M€**. Force Ouvrière estime, au regard de la bonne situation de trésorerie de l'Etablissement l'opportunité d'augmenter l'actif du bilan comptable par des opérations d'investissements d'envergure avec du matériel moderne et sûr.

Enfin, Force Ouvrière réitère sa demande auprès de la tutelle d'une meilleure reconnaissance des agents. Cette reconnaissance peut commencer par le déblocage du verrou des promotions. Or, celles-ci sont si faibles en nombre, qu'elles exaspèrent et démotivent bon nombre d'agents reconnus depuis de longue date par leur engagement et leur expertise de haut niveau. Une telle initiative s'avère urgente et nécessaire.

Pour Force Ouvrière, des efforts ont bien été faits en matière budgétaire. Force Ouvrière est convaincu que la tutelle peut encore mieux faire pour ses agents et la pérennité de l'Etablissement.

Force Ouvrière vous remercie.

JE-NOUS-TOUS FO!